

PLAQUETTE DE RENTRÉE



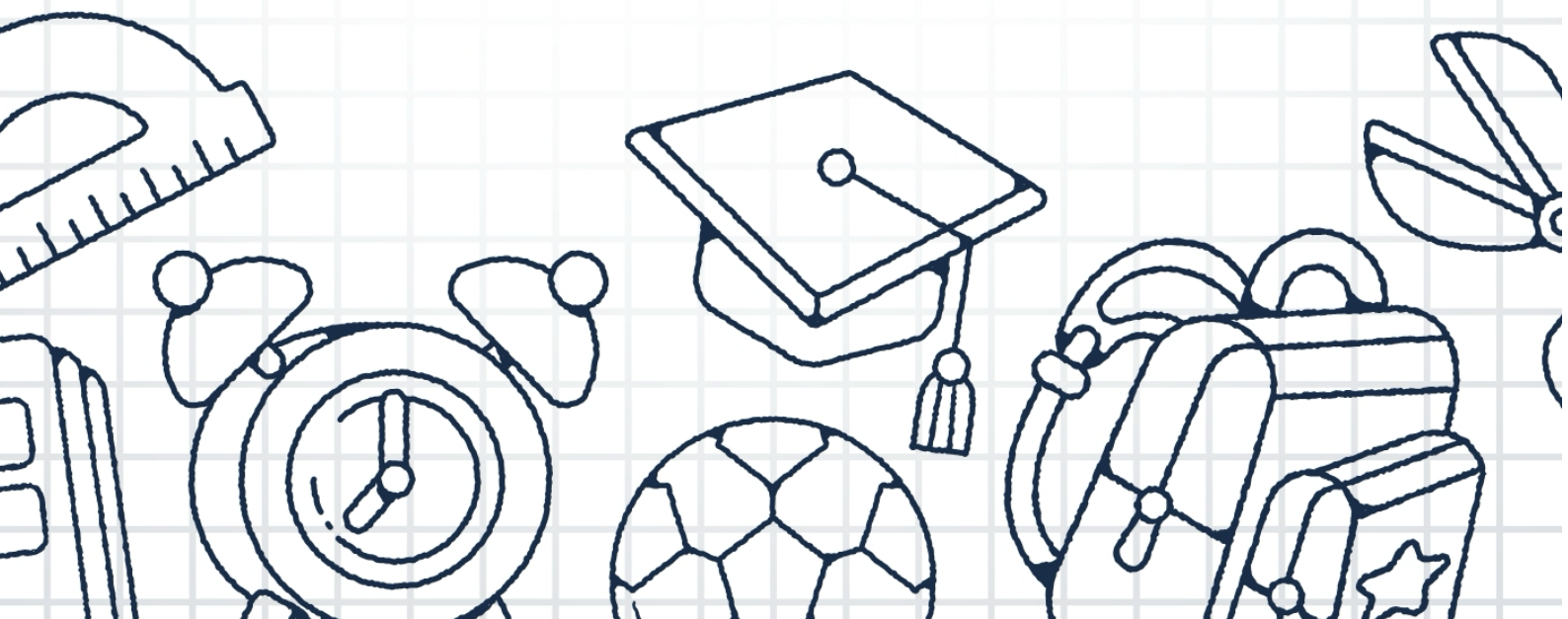
ÉCOLE PAUL FABRE

ANNÉE 2026-2027

50 boulevard des Provinces
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

Tél : 04.78.25.28.22

ce.0690330j@ac-lyon.fr



Mot de l'équipe enseignante

Chères familles,

Toute l'équipe de l'école Paul Fabre est heureuse de vous accueillir pour cette nouvelle année scolaire 2026-2027.

Après une année riche en projets, en découvertes et en apprentissages, nous sommes heureux de retrouver nos élèves et d'accueillir les nouvelles familles qui rejoignent notre école.

À la rentrée 2026, l'école accueillera 204 élèves répartis dans 9 classes ainsi qu'un dispositif ULIS accueillant 11 élèves. Notre objectif reste inchangé : permettre à chaque enfant de progresser, de s'épanouir et de réussir dans un cadre exigeant, bienveillant et sécurisant.

Tout au long de l'année, les élèves participeront à de nombreux projets pédagogiques, sportifs, culturels et citoyens venant enrichir les apprentissages menés en classe. Nous continuerons à promouvoir les valeurs qui nous sont chères : le respect, la solidarité, l'autonomie, la coopération et le plaisir d'apprendre.

La réussite des élèves repose également sur une relation de confiance entre l'école et les familles. Nous vous remercions par avance pour votre engagement à nos côtés et pour la confiance et la bienveillance que vous accordez à l'ensemble de l'équipe éducative.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée ainsi qu'une très belle année scolaire.

L'équipe enseignante de l'école Paul Fabre

L'école en 2026-2027

L'école Paul Fabre accueillera cette année **204 élèves**.

Le dispositif **ULIS** sera maintenu et accueillera **11 élèves** à ce jour.

L'école comptera **9 classes** :

- CP, Madame JOLIVET
- CP-CE1, Madame OBERSON
- CE1, Monsieur HUDSON – Madame MOREL
- CE1-CE2 A, Madame ROUSSELIERE
- CE1-CE2 B, Madame PELLETIER
- CE2-CM1, Madame RAKOTONANAHARY
- CM1, Monsieur DUC
- CM1-CM2, Madame NAGIR
- CM2, Monsieur FOURNIER – Madame GOYAUX

Horaires de l'école

Le matin : Accueil des élèves à partir de 8h20

L'après-midi : Accueil des élèves à partir de 13h20

Les élèves sont accueillis directement dans leur classe.

Accueil périscolaire, restauration et étude

Accueil du matin : De 7h30 à 8h30

Restauration scolaire : De 11h30 à 13h20

Accueil du soir et étude : De 16h30 à 18h00

Les enfants peuvent être récupérés à 17h00 ou à 18h00 selon les modalités choisies par les familles.

Important

Pour toute question concernant :

- les inscriptions ;
- les annulations ;
- les modifications de réservation ;
- les absences sur les temps périscolaires ;
- les sanctions ;
- les incidents ;
- le fonctionnement de la cantine, de l'étude ou des accueils périscolaires ;

Merci de **contacter directement** le service scolaire de la Ville : scolaire@ville-saintefoy-les-lyon.fr

Le directeur et les enseignants ne sont pas responsables des temps périscolaires et ne peuvent prendre aucune décision concernant leur organisation ou leur fonctionnement.

Vivre ensemble à l'école

L'école est un lieu d'apprentissage mais également un lieu de vie collective. Le respect des autres, des adultes, du matériel et des règles communes constitue une condition essentielle au bien-être et à la réussite de chacun.

Sont notamment interdits :

- les jeux violents ;
- les objets d'échange (cartes, jouets, figurines...) ;
- les chewing-gums et bonbons ;
- tout objet connecté (téléphone, montre, etc).

Même lorsque certaines fonctionnalités sont désactivées ou bloquées, les montres connectées permettent un accès à Internet ou des moyens de communication incompatibles avec leur utilisation à l'école. Elles sont donc interdites au même titre que les téléphones portables.

La qualité du dialogue entre les familles et l'ensemble de la communauté éducative est essentielle au bien-être des enfants. Enseignants, AESH, agents municipaux et familles poursuivent un objectif commun : accompagner chaque élève dans les meilleures conditions. Des échanges respectueux, bienveillants et constructifs permettent de travailler sereinement ensemble et de trouver les solutions les plus adaptées si des difficultés se présentent.

Santé et sécurité

Aucun médicament ne peut être administré à l'école sans Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Les enfants présentant de la fièvre ou une maladie contagieuse doivent rester à la maison.

En cas de maladie ou de symptôme nécessitant un retour au domicile, les familles seront contactées.

Dans le cadre de la sécurité des élèves, plusieurs exercices réglementaires seront réalisés :

- 3 exercices d'évacuation incendie ;
- 2 exercices PPMS (attentat-intrusion ou risques majeurs).

Ces exercices sont préparés avec les élèves de manière rassurante et adaptée à leur âge.

Assiduité et ponctualité

La fréquentation régulière de l'école est obligatoire.

Toute absence doit être signalée dès que possible à l'école, idéalement avant 8h30 **par mail ou via le site de l'école.**

Les retards perturbent le fonctionnement des classes. Nous remercions les familles de veiller à leur caractère exceptionnel.

Une école en lien avec les familles

Le cahier de liaison demeure le principal outil de communication entre l'école et les familles. Il doit être consulté quotidiennement.

Le site internet de l'école permet d'accéder aux informations pratiques, aux actualités et aux projets menés par les élèves : <https://ecolepaulfabre.blogs.laclassse.com>

Les enseignants et le directeur restent disponibles sur rendez-vous pour toute question ou échange concernant la scolarité de votre enfant.

Livret scolaire

Les résultats scolaires sont transmis deux fois dans l'année à travers le Livret Scolaire Unique (LSU). Les familles pourront consulter les résultats directement via la plateforme ÉduConnect.

Les identifiants de connexion seront transmis au cours du mois de septembre.

Calendrier scolaire 2026-2027

Vacances d'automne

Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026

Vacances de fin d'année

Du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027

Vacances d'hiver

Du samedi 13 février au lundi 1er mars 2027

Vacances de printemps

Du samedi 10 avril au lundi 26 avril 2027

Vacances d'été

À partir du samedi 3 juillet 2027

Constitution des classes

La constitution des classes relève du conseil des maîtres, qui prend en compte de nombreux paramètres (équilibre des effectifs, niveaux, besoins particuliers, dynamique de groupe, contraintes pédagogiques...) afin de constituer des classes cohérentes et équilibrées pour tous les élèves.

Ce travail, mené avec sérieux et dans l'intérêt collectif, ne peut être remis en cause au moment de la rentrée. Aucun changement de classe ne pourra donc être accordé.

**QR-code vers le
site de l'école :**

